



**DOC DE TRAVAIL  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 07 octobre 2024**

Sous la présidence de Monsieur le Maire, Daniel BURRUS

**ETAIENT PRESENTS:** Adjointes : Marie-Christine DORSCHNER, Olivier GING et Damien VOGT  
Claire BRINI, Paulette HAEHNEL, Laurence CAVRO, Daniel BAUER, Anastasie LEIPP, Daniel OTT, Loïc  
KRIEGER, Christine GOETZMANN, Daniel OTT, Laurence CAVRO

**ABSENT excusé :** Martin EYERMANN

**ABSENT non excusé :** Eddy RAMSPACHER

**Procuration :** 1

**Date de dépôt de la convocation :** 30 septembre 2024

Ouverture de la séance : 21h05

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à adopter le procès-verbal du 02 septembre 2024

Conformément à l'article 2121-I5 du Code général des collectivités territoriales, le Maire, nomme un secrétaire de séance : Anastasie LEIPP

Avant de démarrer la séance, le Maire souhaite remercier les membres du conseil municipal pour leur investissement et le travail accompli.

**1. AFFAIRES GENERALES**

**Objet : Droit de préemption : Vente BRILL/SCHNEIDER-LEFLON**

M Le Maire présente au conseil municipal la déclaration d'intention d'aliéner établi par Mme Emilie KLEIN, Notaire, le 4 septembre 2024 et réceptionné le 12 septembre 2024.

Elle concerne la vente d'un bâti sur terrain propre, situé au 9 Rue du Cerf à Neuwiller-lès-Saverne entre les Consorts BRILL Jean-Marc et Jean-Jacques et Mme Elodie SCHNEIDER et M Jordan LEFLON.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal renonce à exercer son droit de préemption à l'unanimité.



## **Objet : Droit de préemption : Vente SCI ACOLITIN / PFEIFFER**

M Le Maire présente au conseil municipal la déclaration d'intention d'aliéner établi par M Lucas GERARD, Notaire, le 17 septembre 2024 et réceptionné le 25 septembre 2024.

Elle concerne la vente d'un bâti sur terrain propre, situé au 5 Faubourg du Maréchal Clarke à Neuwiller-lès-Saverne entre la Société Civile Immobilière Acolitin représenté par M Martial SCHMIDTENKNECHT et M PFEIFFER Francis Jean-Paul René

Après en avoir délibéré, le conseil municipal renonce à exercer son droit de préemption

## **Objet : Droit de préemption : Vente SCI ACOLITIN / KRIEGER**

M Le Maire présente au conseil municipal la déclaration d'intention d'aliéner établi par M Lucas GERARD, Notaire, le 17 septembre 2024 et réceptionné le 25 septembre 2024.

Elle concerne la vente d'un bâti sur terrain propre, situé au 5 Faubourg du Maréchal Clarke à Neuwiller-lès-Saverne entre la Société Civile Immobilière Acolitin représenté par M Martial SCHMIDTENKNECHT et Mme Marion Jeanine Caroline KRIEGER

Après en avoir délibéré, le conseil municipal renonce à exercer son droit de préemption à l'unanimité.

## **Objet : Création d'une commission de travail : Projet Cour du Chapitre**

M Le Maire rappelle au conseil municipal son souhait de vider la Cour du Chapitre. En effet, celle-ci est actuellement saturée par les véhicules qui se garent en dehors des cases ce qui entraîne une nuisance visuelle et dénature cet espace public. Il convient à ce jour de créer une commission de travail afin de pouvoir proposer un projet qui va permettre aux administrés d'avoir une solution de stationnement et qui va également redonner son cachet initial à cette place qui est très prisé par les touristes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide la création de cette commission de travail.  
Première réunion le 21 octobre à 20h15 à la mairie.



**2. AFFAIRES FINANCIERES**

**OBJET : Décision budgétaire modificative 3**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 :

Vu le budget primitif 2024 de la commune :

L'adjoint au Maire M Olivier GING propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision budgétaire modificative 4 du budget principal de l'exercice 2024 afin d'intégrer les amortissements pour l'année 2024.

La décision budgétaire modificative 3 a été rejetée par la Trésorerie. Celle-ci propose donc à ce jour la répartition suivante :

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :**

- Déduction : Chapitre 023, ligne 23 : -4 424€ donc 216 105,00€
- Rajout Chapitre 042, ligne 6811 : + 4 424€ donc 6 495,99€

Budget de fonctionnement NEUWILLER LES SAVERNE						
6415	indemnité inflation		800,00	0,00	0,00	
64161	emploi jeune	7 500,00	0,00			3 000,00
64162	Emplois d'avenir			5 000,00	0,00	3 000,00
64168	autre emploi d'insertion	7 500,00	496,04	5 000,00	0,00	5 000,00
6451	cotisations urssaf	30 000,00	26 207,98	30 000,00	27 383,62	35 000,00
6453	cotisations caisse de retraite	35 000,00	31 272,82	35 000,00	26 996,10	30 000,00
6454	cotisation Assedic	1 500,00	555,74	1 500,00	1 534,99	2 000,00
6455	cotisation assurance personnel	10 000,00	6 708,43	10 000,00	7 784,46	10 000,00
6456	cotisation FNC supplément fam	400,00	1 015,00	1 100,00	472,00	1 100,00
6458	cotisations autres organismes	500,00	306,90	500,00	308,85	500,00
6471	Prestations versées pour le compte du FNAL					100,00
6474	versement autres oeuvres sociales	2 000,00	0,00	2 000,00	1 936,00	3 000,00
6475	médecine du travail	300,00	0,00	300,00	0,00	300,00
6478	autres charges sociales diverses	400,00	0,00	400,00	0,00	400,00
6488	Autres charges de personnel					2 000,00
	<b>total chapitre 64 charges de personnel</b>	<b>260 900,00</b>	<b>223 605,94</b>	<b>268 000,00</b>	<b>225 322,87</b>	<b>315 400,00</b>
	<b>total 012 charges de personnel</b>	<b>260 900,00</b>	<b>223 605,94</b>	<b>268 000,00</b>	<b>225 322,87</b>	<b>322 600,00</b>
22	dépenses imprévues Fonct	71 820,06		74 062,00		
	<b>022 dépenses imprévues</b>	<b>71 820,06</b>		<b>74 062,00</b>		
23	virement section investissement	104 647,58		108 635,78		216 105,00
	<b>023 virement section</b>	<b>104 647,58</b>		<b>108 635,78</b>		<b>216 105,00</b>
673	titres annulés					
675	Valeur comptable immob cedées		966,37			
6761	Différences sur réalisations		51 033,63			
6811	Dot amort immo	19 256,20	19 256,20	19 061,00	19 061,00	6 495,99
	<b>Total 042 opérations d'ordre</b>	<b>19 256,20</b>	<b>71 256,20</b>	<b>19 061,00</b>	<b>19 061,00</b>	<b>6 495,99</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT :**

- Déduction Chapitre 021, ligne 21 : - 4424 € donc 216 105,00€
- Rajout Chapitre 40, ligne 28041582 : +1,00€ donc 2072.99€
- Rajout Chapitre 40, ligne 2802 : 4373,00€ donc 4373,00€
- Rajout Chapitre 40, ligne 28046 : 50,00€ donc 50,00€



# COMMUNE DE NEUWILLER-LES-S

Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

Publié le

ID : 067-216703223-20241007-PV07102024-AR



Budget d'investissement NEUWILLER LES SAVERNE						
ARTICLE	RECETTES	Budget 2023		Budget 2024		
		Budget total	Réalisés	Budget total	Réalisés	
001	Solde exécution d'inv reporté	<b>104 695,16</b>		<b>4 822,66</b>		4 204,80
	Total 001 solde exécution inv	104 695,16		4 822,66		
21	virement de la section fct	<b>108 635,78</b>		<b>216 105,00</b>		-4 424 €
	Total 021 vir de la sect fct	108 635,78		216 105,00		
192	plus/moins value cession d'immo					
2111	Terrains nus					
2118	Autres terrains					
28041582	Amort batiment et install	19 061,00	19 061,00	2 072,99		1,00
2802	Frais d'études, élab, modif, révi des doc d'urbanisme			4 373,00		4 373,00
28046	Attributions de compensation d'investissement			50,00		50,00
	Total 040 opér ordre entre section	19 061,00	19 061,00	6 495,99		
10222	FCTVA	25 000,00	9 586,21	16 644,41		
10226	taxe aménagement	25 000,00	17 719,96	25 000,00		
1068	Excédent de fonctionnement		0,00	0,00		
	Total 10 Dotations	50 000,00	27 306,17	41 644,41		
1321	Etat et autres	5 000,00		23 648,32		
1322	Région			21 958,75		
1323	Département	5 000,00	1 145,00	40 386,12		
1328	Autres		299,44			
	Total 13 Subv investissement	10 000,00	1 444,44	85 993,19		
1641	Emprunt en euros		0,00			
166	refinancement dette		0,00			
	Total 16 emprunt et dettes	0,00	0,00	0,00		
21848	Mobilier		0,00			
	Total 21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>292 391,94</b>	<b>47 811,61</b>	<b>355 061,25</b>		

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**APPROUVE** la décision budgétaire modificative 4



### 3. DIVERS

L'armoire électrique du local garnitures a été déplacé au rez-de-chaussée du bâtiment.

Le site internet de la commune est actuellement hors ligne.  
Un nouveau site devrait être disponible pour Noël.

SNCF : une motion sera présentée lors d'un prochain conseil municipal pour maintenir les horaires actuels des arrêts TGV à la gare de Saverne.

Le projet de création de forêt cinéraire avance : 21 arbres ont été identifiés et ce sont 4 urnes qui pourront être enterrées au pied de chaque arbre.  
Prochaine étape : finir le règlement de la forêt cinéraire.

Les travaux de l'aire de jeu vont débuter la semaine du 14 octobre.

Orgue église St Adelphe : nous attendons la disponibilité du Maître d'œuvre.

La fête des séniors aura lieu le dimanche 01 Décembre 2024.  
Le conseil municipal des jeunes sera présent pour donner un coup de main.

Le messti se tiendra Cour du Bosco bas et rue du gué les 11-12-13-14 octobre.  
La rue du gué est totalement barrée au niveau de l'ancien emplacement des conteneurs à verre.  
Tous les conteneurs ont été déplacés à titre définitif sur le parking du terrain de foot.

Les travaux de la rue de Bouxwiller seront terminés fin octobre.  
La rue sera barrée les 28-29 octobre.

La séance est levée à 23h.

Vu pour être affiché le conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire :

La secrétaire de séance :  
Anastasia CEIPP

Daniel BURRUS

